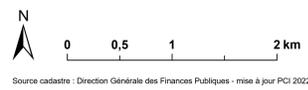
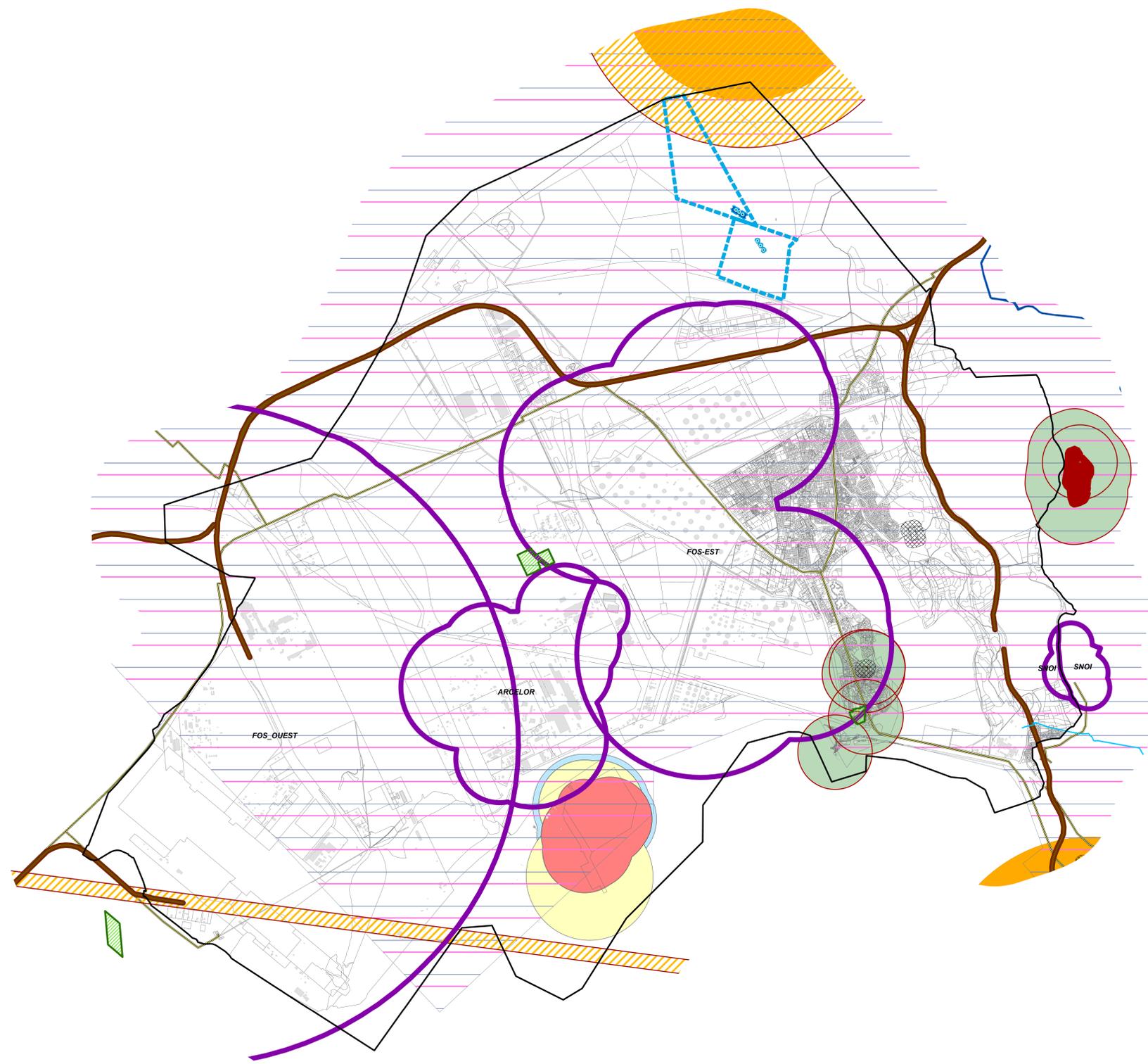


- AS1 : Périmètres de protection des captages
 - Forages
 - Périmètre de Protection Immédiat
 - Périmètre de Protection Rapprochée
- A2 : Réseau du canal de Provence
- AC1 : Périmètres de protection d'un monument historique
 - Monument
 - Périmètre de protection
- AC3 : Réserve naturelle des Coussouls de Crau
- INT1 : Cimetières
- PM2 : Servitude relative aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique
- Zone A Aléa de la servitude accompagnant l'autorisation d'exploitation du terminal méthanier par la société Elengy
- Zone B
- Zone C
- PM3 : PPRT ARCELOR, Fos-Est, Fos-Ouest et SNOI
- PT1 : Perturbations télécom
- PT2 : Obstacles télécom
- PT3 : Lignes télécom
- T1 : Chemin de fer
- T4 et T5: Dégagement aéronautique
- commune
- bâti
- parcelle



Source cadastrale : Direction Générale des Finances Publiques - mise à jour PCI 2022



Plan Local d'Urbanisme

MISE À JOUR N° 6
TOME 2
5. ANNEXES
 5.2 – SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
 5.2.2 – PLANCHES GRAPHIQUES DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE
 5.2.2.1 – PLAN MULTI-SUP 1 – ÉCHELLE 1/20 000

Historique du P.L.U. Fos-sur-Mer	
2 ^{ème} Révision générale du POS en forme de PLU	19 décembre 2019
Re-approbation de la 2 ^{ème} Révision générale du POS en forme de PLU	31 juillet 2020
Mise à jour n° 1 du PLU	21 octobre 2020
Mise à jour n° 2 du PLU	19 février 2021
Modification n° 1 du PLU	5 mai 2022
Mise à jour n° 3 du PLU	19 mai 2022
Mise à jour n° 4 du PLU	10 novembre 2022
Mise à jour n° 5 du PLU	12 juillet 2023
Modification simplifiée n° 1	7 décembre 2023
Mise à jour n° 6 du PLU	05 décembre 2023

<p>Métropole Aix-Marseille-Provence</p> <p>BP 40014 13567 MARSEILLE cedex 02 Tél. 04 91 99 99 00</p> <p>www.am-provence.fr</p>	<p>Mairie de Fos Service Urbanisme</p> <p>Avenue René Cassin BP 5 13771 FOS-SUR-MER cedex Tél. 04 42 47 70 00 Fax. 04 42 05 52 15 www.fos-sur-mer.fr</p>
--	--

I1 : Transport de Matières Dangereuses (gaz, hydrocarbures et produits chimiques)
 Premiers Effets Létaux (PEL) du phénomène dangereux de référence majorant sans éloignement des personnes

GEOSTOCK

Pipeline Fos-Manosque
 PEL: Seuil des effets létaux
 ELS : Seuil des effets létaux significatifs
 IRE : Seuil des effets irréversibles
 I3 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I4 : Réseau de transport d'électricité (RTE)
 Ligne aérienne (RTE)
 Ligne souterraine (RTE)

commune
 parcelle
 bâti

SUP TMD : « Édition graphique issue d'un plan de détail informatisé ; elle ne peut être reproduite, ni utilisée à quelques fins que ce soit, et notamment commerciale, sans autorisation préalable et écrite du (des) transporteur(s) concerné(s).
 La position de l'ouvrage représenté ne permet pas de s'affranchir des obligations réglementaires relatives aux travaux à proximité d'ouvrages enterrés (articles R554-1 à R554-38 du code de l'environnement et leurs arrêtés d'application). Pour tous travaux à proximité des canalisations de transport ainsi cartographiées, il est obligatoire d'effectuer auprès du (des) transporteur(s) concerné(s), une déclaration de travaux (DT) et une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) conformément aux articles R554-21 et R554-25 du code de l'environnement »

SUP I3 Pipeline Fos-Manosque : "Édition graphique issue d'un plan de détail informatisé qui peut être modifié sans préavis ; elle ne peut être reproduite ni communiquée à des tiers à des fins commerciales sans autorisation spécifique de GEOSSEL MANOSQUOISE."
 "Cette édition et les informations qu'elle contient sont indicatives et ne sauraient permettre la réalisation de travaux à proximité des réseaux de canalisations exploitées par GEOSTOCK ni de s'affranchir des dispositions prévues au code de l'environnement articles L.554-1 à L.554-5 et R.554-1 et R.554-38."



Source cadastre : Direction Générale des Finances Publiques - mise à jour PCI 2022



Plan Local d'Urbanisme

MISE À JOUR N° 6 TOME 2

5. ANNEXES 5.2 – SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE 5.2.2 – PLANCHES GRAPHIQUES DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE 5.2.2.2 – PLAN MULTI-SUP 2 – ÉCHELLE 1/25 000

Historique du P.L.U. Fos-sur-Mer	
2 ^{ème} Révision générale du POS en forme de PLU	18 décembre 2019
Ré-approbation de la 2 ^{ème} Révision générale du POS en forme de PLU	31 juillet 2020
Mise à jour n° 1 du PLU	21 octobre 2020
Mise à jour n° 2 du PLU	19 janvier 2021
Modification n° 1 du PLU	6 mai 2022
Mise à jour n° 3 du PLU	18 mai 2022
Mise à jour n° 4 du PLU	10 novembre 2022
Mise à jour n° 5 du PLU	12 juillet 2023
Modification simplifiée n° 1	7 décembre 2023
Mise à jour n° 6 du PLU	05 décembre 2023

<p>Métropole Aix-Marseille-Provence</p> <p>BP 48014 13567 MARSEILLE cedex 02 Tel. 04 91 99 99 00</p> <p>www.amprovence.fr</p>	<p>Hôtel de Ville Service Urbanisme</p> <p>Avenue René Cassin BP 5 13771 FOS-SUR-MER cedex</p> <p>Tel. 04 42 47 70 10 Fax. 04 42 95 32 15 www.fos-sur-mer.fr</p>
---	--